

COMMISSION  
CULTURE ET PATRIMOINE

**SAISON 2022-2023 : COMMENT  
DYNAMISER LA CULTURE SUR  
SON TERRITOIRE ?**



Note préparatoire de la séance du lundi 19 septembre 2022

**I INTERVENANTS**

**Laurent ROTURIER**, Directeur régional des affaires culturelles

**Carole SPADA**, Directrice régionale adjointe des affaires culturelles

.....

🕒 Le lundi 19 septembre de 17h à 18h

📍 En visioconférence

**Élus référents :**

- **Arnaud Péricard**, maire de Saint-Germain-en-Laye (78),  
👤 vice-président de l'AMIF en charge de la culture et du patrimoine
- **Annie Tissier**, adjointe au maire de Flagy (77)

Pour rejoindre en visioconférence, veuillez cliquer ou copier/coller le lien suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/87597857133?pwd=ZFhwVGpVTXRJckRuVC8wS01KZldLUT09>

Si besoin, indiquez le :

- Numéro ID de la réunion : 875 9785 7133

- Code secret : 981033

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline :  
0970 711 105 ou [support@frv-sense.com](mailto:support@frv-sense.com)

.....

## I OBJECTIFS

- ✓ Faire le point sur la situation des établissements culturels (cinémas, musées, lieux de pratiques amateurs, spectacle vivant...), des festivals et des associations à visée culturelle.
- ✓ Présenter les dispositifs d'aides de l'Etat au secteur culturel.
- ✓ Echanger entre élus sur la manière dont les collectivités peuvent participer à la revitalisation de la culture en 2022-2023.

## I ELEMENTS DE CONTEXTE

### Situation des établissements culturels et des associations

#### Cinémas

Le Centre national du cinéma (CNC) note une hausse de la fréquentation cinématographique de 26% entre le mois de juin 2021 et juin 2022. Pour autant, les entrées comptabilisées restent nettement inférieures à celles de l'avant crise : entre janvier et juin 2022, on totalisait 73 millions d'entrées, soit **30% de moins que sur la même période en 2019**. Plus inquiétant encore, une étude dévoilée par le CNC courant mai 2022 démontre que **48% des Français sont revenus moins souvent voire plus du tout au cinéma depuis la réouverture des salles en mai 2021**. En cause : la perte d'habitude de se rendre au cinéma, la perception du prix du billet, le port du masque, ou encore la préférence pour regarder des films sur d'autres supports. **Les cinémas continuent de pâtir des freins conjoncturels liés à la crise sanitaire** – la levée des restrictions ne remontant qu'à la mi-mars – même s'ils sont également soumis à des freins structurels comme la **cherté du prix du billet** et la **concurrence renforcée des plateformes de VOD**. Le CNC a d'ores et déjà évoqué plusieurs pistes de solutions relatives à la programmation, l'expérience de la salle ou encore l'offre tarifaire ; ce dernier point ne faisant pas consensus avec la Fédération nationale des cinémas français qui juge qu'une baisse du prix des billets limiterait fortement la capacité d'investissement.

#### Musées

Après une reprise timide de la fréquentation des musées et monuments lors de l'année 2021 – évaluée en moyenne à **66% en-deçà de celle de 2019** – les derniers mois semblent être prometteurs pour la suite de l'année 2022. Plusieurs grands musées et monuments retrouvent des niveaux de fréquentation se rapprochant sensiblement de ceux d'avant crise, à l'image du musée d'Orsay, du Centre Pompidou ou de l'Arc de Triomphe. Ces derniers recouvrent, en effet, entre **80 et 85% de leur activité pré-Covid**. Ces résultats dépassent même les prévisions qui tablaient sur un tel redressement à l'horizon 2023 voire 2024. Pour autant, **quelques sites franciliens subissent encore les effets de la crise sanitaire**, dont l'absence de touristes chinois ; c'est le cas du Louvre, ou du château de Versailles qui connaît à ce jour une baisse de 44% par rapport à 2019.

#### Spectacle vivant

En début d'année, Roselyne Bachelot, alors ministre de la Culture, indiquait **une baisse de 20 à 25% dans les salles de spectacle vivant** par rapport à la même période en 2019. Il faut rappeler que les restrictions étaient encore en vigueur lors des premières semaines de 2022, avec entre autres une jauge maximale pour le public assis fixée à 2 000 personnes et l'interdiction des concerts debout. Cette désertification des salles se télescope avec un rapport de la Cour des comptes, paru fin mai, qui fait état d'une **faible diffusion des spectacles, malgré une offre prolifique**, d'une absence de données fiables sur le nombre de spectacles et d'entrées, et enfin du « saupoudrage des aides ». Le rapport souligne

également que **désormais les collectivités locales contribuent presque aux trois quarts des financements du spectacle vivant.**

### **Associations culturelles**

Le dernier baromètre de la Coordination et fédération des associations de culture et de communication (Cofac), paru fin novembre 2021, indiquait **une mobilisation difficile des bénévoles pour 66% des associations**, eu égard à la crise sanitaire, et la nécessité de former de nouveaux responsables bénévoles dans un contexte où **les fonds de formation des bénévoles sont jugés insuffisants**. Plus largement sont pointés du doigt le déficit de soutien à la structuration du secteur, la suppression des emplois aidés ou la complexité du financement.

## **Situation préoccupante des festivals**

### **Déficit de festivaliers et risque financier**

Après deux années de crise, les festivals connaissent une reprise difficile malgré une offre de concerts particulièrement élevée. Loin de l'euphorie pressentie, les festivals présentent au contraire un **déficit de fréquentation de l'ordre de 20 à 30% par rapport à 2019** ; beaucoup d'entre eux n'ayant pas joué à guichets fermés. Les professionnels du milieu observent en outre une **baisse de fréquentation des nouveaux spectateurs** (jadis représentant 25 à 35% des festivaliers) posant *de facto* le constat d'une perte d'accessibilité des lieux culturels induite par la pandémie. Ce manque général de spectateurs fait peser **un risque financier sur les festivals**, dont la rentabilité se situe autour des 90% de remplissage, qui se trouve démultiplié par **une inflation des dépenses**, notamment sur le budget des décors, et une **pénurie de matériel**. Pourtant quelques festivals arrivent à tirer leur épingle du jeu avec des niveaux de fréquentation presque similaires à ceux d'avant crise voire légèrement supérieurs : en Ile-de-France, c'est le cas des Solidays (bois de Boulogne) qui a battu son record de fréquentation ainsi que de We Love Green (bois de Vincennes).

### **Pénurie de techniciens**

Le départ d'un certain nombre de professionnels du secteur culturel vers d'autres métiers pendant la crise sanitaire et la concentration d'évènements en 2022, principalement sur la période estivale, entraînent un **manque d'effectif au sein des équipes et notamment parmi les techniciens** (son, lumière, montage...) ; équipes fonctionnant donc en flux tendu, sans possibilité de remplacement. Seul point positif, les techniciens, devenus rares et précieux, peuvent **revoir à la hausse leurs prétentions salariales** et ainsi contrebalancer la perte de salaires lors des deux années de crise et ce, au moins jusqu'à cet hiver.

## Perspectives budgétaires

Pour cette nouvelle saison culturelle, la Fédération nationale des directeurs des affaires culturelles (Fnadac) s'attend à une baisse de 10 à 20% des budgets alloués par les collectivités aux établissements et associations culturels. Les contraintes importantes qui pèsent sur les budgets des collectivités, plus importantes du fait de la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, risquent en effet de conduire de nombreuses communes à diminuer leur budget alloué à la culture.

« On peut craindre que, comme en 2014-2015, la culture redevienne une variable d'ajustement. On voit déjà des budgets primitifs revus à la baisse. Le poids financier des compétences obligatoires est tel qu'il ne reste plus grand-chose pour le reste », confirme Vincent Guillon, codirecteur de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC).

## Dispositifs d'aides au secteur culturel

### Plan de relance

En février 2022, le ministère de la Culture avait indiqué que 75% des 2 milliards € de crédits du plan de relance avaient été engagés (dont 400 millions au titre du PIA 4), **soit 1,2 milliard €**. Sur ces derniers, **460 millions € ont d'ores et déjà été territorialisés, dont 250 millions gérés par les DRAC :**

- 280 millions € pour le patrimoine, dont 140 millions spécifiquement gérés par le Centre des monuments nationaux ;
- 80 millions € pour le spectacle vivant ;
- 70 millions € pour les opérations de rénovation et de digitalisation des écoles d'enseignement supérieur du ministère de la Culture ;
- 30 millions € pour les bibliothèques.

Pour l'Ile-de-France, une enveloppe de 408 millions € avait initialement été prévue, avec la répartition suivante :

- 202 millions € pour les établissements culturels
- 68 millions € pour les écoles d'art
- 64 millions € pour le patrimoine
- 38 millions € pour le spectacle vivant
- 36 millions € pour les livres et le cinéma

En plus de ces enveloppes, d'autres crédits de soutien aux filières culturelles sont répartis dans les territoires et concernent : le soutien en investissement pour la modernisation des librairies, l'aide à la filière presse, le plan cinéma et audiovisuel, le plan de soutien à la filière musique et les quartiers culturels créatifs. **Pour l'Ile-de-France, ce sont 143 millions € qui ont été répartis à la fin décembre 2021 pour 3 409 bénéficiaires. La programmation des opérations d'investissement table sur un montant de 118 millions € pour 34 projets.**

### **Autres dispositifs d'aides financières**

Fin 2021 et début 2022, la **réactivation des mesures transversales** a été appliquée au secteur culturel (dispositif « coûts fixes », activité partielle, allongement à 10 ans du remboursement des prêts garantis par l'Etat) et des mesures spécifiques pour les intermittents et le spectacle vivant avaient été réintroduites (activité partielle sans reste à charge).

### **Aides alternatives des collectivités**

Au-delà d'un soutien financier, les collectivités peuvent fournir des aides alternatives au secteur culturel, entre autres par la **mise à disposition de locaux et d'équipements, l'apport de compétences sur des fonctions support** (communication, montage de dossiers...), ou encore en se faisant le relais pour le recrutement des bénévoles dans un contexte où 25% des associations relèvent du secteur culturel. Dans le même temps, les collectivités ont la possibilité de **faire usage de la commande publique**, via une commande d'interventions, par exemple dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle. Pour aider à la professionnalisation des acteurs culturels, les collectivités sont aussi susceptibles de **s'investir dans l'impulsion de projets artistiques par le biais du développement de résidences sur le territoire**.

## **I PROPOSITION DE DÉROULÉ**

**17h-17h10** : Introduction de la séance par les élus référents de la commission.

**17h10-17h30** : Intervention de Laurent Roturier et de Carole Spada sur les perspectives de soutien au secteur culturel

**17h30-17h55** : Discussion avec les élus sur les pistes de solutions envisagées pour soutenir la saison culturelle 2022-2023

**17h55-18h** : Clôture de la séance par les élus référents de la commission.

## **I QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION**

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pare-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.).
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.